



SNUipp-FSU 23

Communiqué de presse

Carte scolaire 2012 : REAGIR pour empêcher l'irréparable...



SNUipp-FSU 23

Plus de 500 personnes se sont rassemblées ce mercredi 11 janvier 2012 devant le Rectorat pendant la tenue du Comité Technique Académique pour s'opposer à la carte scolaire et aux taxations annoncées pour l'Académie.

Pour le 1^{er} degré, l'Académie se verrait ponctionnée de 131 postes (121 postes d'enseignants ainsi que 4 emplois d'assistants étrangers et 6 postes d'intervenants extérieurs) pour une perte de 210 élèves (soit 1 poste supprimé pour 1,7 élève de moins !!!).

Face aux propositions du Recteur, les 10 représentants du personnel élus au Comité Technique Académique (6 FSU, 3 UNSA, 1 CFDT) ont voté à l'unanimité contre les projets de retraits d'emplois proposés par le Recteur de l'Académie de Limoges. **Ceci a obligé le Recteur à convoquer à nouveau cette instance le vendredi 20 janvier, à 8h30 pour faire de nouvelles propositions ... Nous lui avons bien évidemment demandé de se retourner vers le Ministère ...**

Cependant, seules la poursuite et l'amplification de l'action, la construction de convergences dans la durée, sont susceptibles d'imposer des reculs du recteur et du ministère.

D'ores et déjà, l'Inspecteur d'Académie prépare les suppressions de postes dans le cadre de la répartition proposée par le recteur soit 31 suppressions. Rencontré dans le cadre de l'alerte sociale déposée par le SNUipp-FSU 23, il a fourni la liste des écoles mises à l'étude dans le cadre de cette carte scolaire : ce sont 100 écoles qui sont concernées sur 4 ans soit les deux tiers des écoles du département(*). À ce rythme, toutes les écoles du département seront concernées dans les 2 ans à venir et la Charte des Services Publics se trouve vidée de son sens !!!

Or, le SNUipp-FSU 23 estime que plus de 15 écoles auraient besoin d'une ouverture de classe dans le département à la rentrée prochaine parmi lesquelles Sannat (34 élèves de la toute petite section au CM2 et une seule classe), Naillat (83 élèves pour 3 classes), Guéret Guéry (113 élèves pour 4 classes), Gouzou élémentaire (110 élèves pour 4 classes), St Priest La Feuille (103 élèves pour 4 classes), Ajain (127 élèves pour 5 classes), Moutier Malcard (74 élèves pour 3 classes), Bonnat (95 élèves pour 4 en élémentaire, 55 élèves pour 2 classes en maternelle), Saint Agnant De Versillat (94 élèves pour 4 classes), RPI Soumans/Bord St Georges/Lavaufanche (94 élèves pour 4 classes), Saint Junien-La-Bregère (21 élèves pour 1 classe) ainsi que des structures pour la scolarisation des élèves en situation de handicap... Sans oublier que seuls des RASED complets de proximité pourraient permettre de répondre efficacement à la difficulté scolaire et **prévenir** les risques de décrochage que l'Inspecteur d'Académie et le Recteur se félicitent de **traiter** avec la mise en service d'un ERS qui ne concernerait que 6 élèves...

**Avec ces ouvertures, ce ne sont donc pas 31 classes
qui devront fermer mais plus de 45 !!!**

Dans ces conditions, difficile de se sentir à l'abri d'une fermeture. La Charte sur l'Organisation de l'offre des Services Publics et au Public en Milieu Rural se trouve de fait détournée de son objectif premier alors qu'elle affirme en préambule « la nécessité de promouvoir une politique nouvelle de maintien, d'amélioration et de développement de l'accessibilité et de la qualité des services publics » en respectant le principe de « qualité, ce qui implique que toute réorganisation se traduise par une amélioration dans la qualité des services rendus aux collectivités et à la population » !!!

Le SNUipp23 appelle donc à combattre tous ensemble le démantèlement du Service Public d'Éducation Nationale :

En participant massivement aux réunions publiques d'information organisées par la FSU 23 (voir date plus loin)

En manifestant vendredi 20 janvier lors du CTA, manifestation à 12h devant le rectorat

En manifestant mercredi 25 janvier lors du CAEN, manifestation régionale à Limoges

(* liste des communes ayant été mises à l'étude depuis 4 ans : Ahun, Ajain, Anzème, Aubusson, Auzances, Azerables, Bonnat, Bourgneuf, Budelière, Bussière Dunoise, Chambon, Champagnat, Chéniers, Clugnat, Crocq, Dontreix, Evaux les Bains, Felletin, Flayat, Fursac, Gentioux, Gioux, Gouzou, Guéret, La Courtine, la Souterraine, Lavaveix les mines, Le Monteil au Vicomte, Lépaud, Lussat, Magnat l'Etrange, Mérinchal, Montboucher, Parsac, Rougnat, RPI Bénévent/Marsac, RPI Chatelus/St Pierre/St Martin, RPI La Nouaille /St Yrieix, RPI Measnes/Lourdoueix, RPI Montaigut/St Silvain, RPI Moutier/St Avit/Néoux, RPI Nouhant/Viersat, RPI Peyrat/Puy Malsignat, RPI Pontarion/Thauron/St Hilaire, RPI St Amand/St Alpinien/St Maixant, Sannat, St Agnant de Versillat, St Chabrais, St Dizier Leyrenne, St Junien la Bregère, St Moreil, St Priest le Feuille, St Quentin la Chabanne, St Sébastien, St Sulpice le Guérétois, Vallière

Guéret, le 13 janvier 2012

Contact :

Section : 05.55.41.04.81

Fabrice Couégnas :06.74.19.39.72

Les réunions publiques ci-dessous auront lieu à 19h30 :

Date	Lieu	Salle
20/01/12	Felletin	Salle Tibord du Chalard 17 rue des fossés
20/01/12	Boussac	Salle polyvalente
23/01/12	Châtelus	Salle des fêtes
23/01/12	Bénévent	Salle polyvalente
24/01/12	Guéret	Salle de la mairie
24/01/12	Auzances	Salle du conseil de la mairie
26/01/12	La Souterraine	Salle 2 de l'ancienne mairie
26/01/12	Gouzon	À préciser ultérieurement
27/01/12	Bourganeuf	École élémentaire Martin Nadaud